

Image not found or type unknown



Litige pour vice cache sur automobile

Par **lcormik**, le **01/02/2008** à **11:24**

Bonjour, je suis actuellement en litige pour vice cache sur mon automobile.... Si les parties adverses "gagne" et qu'il est reconnu que ce n'était pas un vice cache!!! Qu'est ce que je risque? Est ce que les parties adverses peuvent me demander des dommages et intérêts (frais d'avocat et cie) ??? Merci.